



## Communauté d'Agglomération de Haguenau

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

**1. Pouvoir adjudicateur :** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU

**2. Objet du marché :** Schirrhein : Aménagement de la rue du Foyer

Les travaux sont traités en lots séparés :

N°	Intitulé
01	Voirie
02	Eclairage public

**3. Mode de passation des marchés :** marché de travaux passé sur procédure adaptée en application des articles L.2123-1, R. 2123-1 et suivants, R.2131-12 du Code de la Commande publique.

**4. Conditions particulières :**

- . les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
- . délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres,
- . durée des prestations : dix semaines dont deux semaines de préparation pour le lot 01 et six semaines dont deux semaines de préparation pour le lot 02,
- . la visite sur site est obligatoire pour les lots 01 et 02,
- . démarrage prévisionnel des travaux pour les deux lots : 20 janvier 2020,
- . les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la communauté d'Agglomération de Haguenau,

Les retraits des dossiers de consultation et les dépôts des offres se font uniquement via la plateforme <http://alsacemarchespublics.eu>

**5. Date limite de remise des offres : vendredi 29 novembre 2019 à 12 heures**

**6. Renseignements et justificatifs à produire :**

- . Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :

. ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,  
. renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et 5 du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation.

**7. Critère de sélection des candidatures :** La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.

**8. Critère de jugement des offres :** se reporter au règlement de la consultation.

**9. Renseignements complémentaires :**

Renseignements administratifs :  
Service de la Commande  
publique  
Territoire de Bischwiller  
[virginie.jundt@agglo-haguenau.fr](mailto:virginie.jundt@agglo-haguenau.fr)

Renseignements techniques :  
Service Technique  
Territoire de Bischwiller  
[pierre.dietsch@bischwiller.com](mailto:pierre.dietsch@bischwiller.com)

**10. Date d'envoi de l'avis à la publication :** mercredi 6 novembre 2019

Signature numérique de Jean DILLINGER  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER